

## Le « trou » de la sécurité sociale (GUY DERIDET - Mardi 08 Janvier 2008)

En premier lieu il faut arrêter de parler du « trou de la Sécu ». Cette expression, en effet, tend à nous faire croire que le déficit des comptes de la Sécu, c'est-à-dire la différence entre les dépenses et les recettes de cet organisme, serait abyssal. Or, il n'en est rien. 12 milliards d'euros de déficit cela représente seulement 3 % du budget total de la Sécu. Le déficit du budget général de l'Etat c'est 20 %. Quand à la dette publique, c'est à dire l'endettement cumulé de la France, là on peut véritablement parler d'abysse, il représente près de 60%. Rappelons qu'au delà de 30% d'endettement les banques vous refusent un crédit.

Laissons donc désormais cette expression aux journalistes, dont la fonction, il faut bien le dire, est de plus en plus de répéter les mensonges des politiques. Je rappelle la phrase célèbre : Les journalistes ne croient pas les mensonges des hommes politiques, mais ils les répètent ! C'est pire !

Deuxième rappel : quel est le plus gros débiteur de la Sécu ? L'Etat ! Les chiffres mentionnés dans le courriel datent de 2003, (*un courriel circulant sur Internet depuis 2003 et faisant références aux 20 milliards de dettes de l'Etat envers la Sécurité Sociale*) et nous sommes en 2008. Le dernier rapport de la Cour des Comptes sur les comptes de la Sécurité Sociale concerne l'exercice 2006 (**voir références ci-dessous**). Cette année là, le déficit global de la Sécu était de près de 9 milliards d'euros, et la dette de l'Etat envers cet organisme s'élevait à... 9 milliards ! Autrement dit le fond du courriel est toujours exact ; l'Etat nous rebat les oreilles avec le trou de la Sécu, l'Etat français a décidé de faire payer son déficit par ses usagers, alors que le principal responsable de ce déficit c'est l'Etat lui-même !

Si l'on regarde de plus près la dette de l'Etat on s'aperçoit que sa plus grande partie, à savoir 5 milliards sur les 9 milliards, est constituée par... l'exonération des charges patronales de Sécurité sociale. Oui, ces milliards d'exonération que l'Etat accorde généreusement chaque année depuis plus d'une décennie et qu'il est censé rembourser à la Sécu, cela représente à ce jour plus de 30 milliards ! Les politiques vous répondent que cet argent est destiné à faciliter l'embauche et donc à résorber le chômage. On constate pourtant qu'en dépit de ces milliards généreusement accordés aux entreprises, le chômage est toujours là. En revanche il semble que les manipulations statistiques opérées par les gouvernements successifs sur les chiffres du chômage sont bien plus efficaces que les exonérations sus nommées. En effet, officiellement il y a 2 millions de chômeurs, mais en fait il semble bien qu'ils soient 4 millions ! Et je ne compte pas les millions de précaires qui ne sont pas au chômage, donc n'encombrent pas les statistiques, mais doivent vivre avec un demi Smic par mois !

De plus, il y a entreprises et entreprises. Entre le petit artisan du coin qui travaille 60 heures par semaines et lutte tous les jours pour ne pas couler et les entreprises françaises qui émargent au Cac 40, il y a un monde. On constate d'ailleurs que les grandes entreprises n'embauchent plus (ça défrisent les fonds de pension car ça obère leur 15%) alors que les PME et TPE sont celles qui, en dépit de leurs difficultés, embauchent le plus. Bien entendu les exonérations de charges sociales accordées généreusement à une grande entreprise cela représente infiniment plus d'argent que celles accordées aux petites entreprises. (...)

Une autre raison du déficit de la Sécu c'est évidemment le chômage qui diminue mécaniquement les recettes de la Sécu. De la même façon la généralisation des emplois précaires ne va pas certainement pas contribuer à augmenter les recettes. C'est bien d'ailleurs la raison pour laquelle les entreprises préfèrent recruter des CDD que des CDI. Le démantèlement programmé du Code du Travail va leur faciliter la tâche.

Un autre scandale, c'est celui des organismes financiers qui gravitent autour de la Sécu comme la CADES par exemple, Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, dont vous n'entendrez jamais parler, qui après avoir encaissé plus de 30 milliards de CRDS depuis sa création, a dépensé, en 2005, près de 12 milliards en frais bancaires ! Et donné seulement 3 milliards à la Sécu. Et oui ! La Sécu est en déficit mais certains s'engraissent largement sur son dos. Et que l'on ne parle pas du boulet que représenteraient les, trop nombreux évidemment, « fonctionnaires » de la Sécu. D'abord ils ne sont pas fonctionnaires, ensuite les frais de gestion de la Sécu c'est 5 % des sommes encaissées, contre 20% dans les assurances privées !

Pour conclure, quelques réflexions. Nous avons le meilleur système de Sécurité sociale du monde. Or, ce système n'a jamais été mis en place pour faire de l'argent, ni même pour être rentable. Qu'il soit en déficit est tout à fait normal et vous avez vu que ce déficit est tout à fait minime, en dépit des cris d'orfraie poussés par ceux qui ne songent qu'à démanteler la Sécu pour le remplacer par des assurances privées. Par ailleurs ce déficit n'existerait plus si d'une part l'Etat payait ses dettes, et si d'autre part, au lieu d'engraisser les entreprises avec des milliards d'exonération des charges patronales, le même Etat engageait une véritable politique de l'emploi. Politique dont le but ne serait plus de faire plaisir aux seigneurs du Cac 40, ou de renvoyer des ascenseurs, mais de contribuer à améliorer non pas seulement le pouvoir d'achat, car nous ne sommes pas que des consommateurs, mais la vie même des français. (...)

**Références : Cour des Comptes – « La sécurité sociale » - septembre 2007 (1<sup>ère</sup> partie – les comptes sociaux en 2006 – pages 43 à 60) – Internet : [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)  
**Comptes de l'année 2007 : en septembre 2008 sur [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)****